

Mairie : 02 96 43 83 11  
Adresse : 4 rue de la Mairie –  
22200 Plouisy  
Mail : [accueil@mairie-plouisy.fr](mailto:accueil@mairie-plouisy.fr)  
Site : [www.mairie.plouisy.fr](http://www.mairie.plouisy.fr)  
Du lundi au vendredi :  
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
(fermée le mardi après-midi)  
Le samedi de 8h30 à 12h15  
(sauf Juillet et Août)

**Permanences des élus**  
**(sur rendez-vous)**

- **Rémy GUILLOU**  
Sur Rendez-Vous
- **Mireille LE PESSOT**  
Jeudi de 10h à 12h
- **Bruno BACCON**  
Sur Rendez-Vous
- **Aurélié LE SAOUT**  
Sur Rendez-Vous
- **Xavier LE GUEN**  
Sur Rendez-Vous
- **Nathalie CRENN**  
Lundi de 15h à 17h
- **Marion ANDRÉ MORFOISSE**  
Sur Rendez-Vous

**Bibliothèque :**  
02 96 44 16 51  
Mercredi : 10h30-12h/14h30-18h  
Vendredi : 16h-18h  
Samedi : 10h-12h

**Numéros d'urgence**

SAMU : 15  
Pompiers : 18 au 112  
Gendarmerie :  
02 96 43 71 14

**Services médicaux**

Médecin :  
Dr DANILA Liviu  
02 96 21 00 51  
Cabinet d'infirmières :  
Mme HAMEL Fabienne  
Mme COLLET-LE GAL Françoise  
02 96 44 40 87  
Pharmacie de Plouisy :  
Mme GAULTIER Graziella  
02 96 15 85 24  
Appeler le 3237 pour la pharmacie  
de garde

**Taxis :**

Ty Latace  
06 45 18 73 75  
ARGOAT Taxi  
06 85 74 01 05

BIM (Bulletin d'Informations Municipales toutes les deux semaines)  
Les annonces sont à déposer avant le  
lundi 12h en mairie.

*Copyright-reproduction interdite sauf  
autorisation expresse de la mairie de  
Plouisy*



## Le conseil municipal et les agents vous souhaitent un Joyeux Noël.

### **Fermeture**

La mairie et la bibliothèque, seront fermées les samedis 24 et 31 décembre.

### **Conseil municipal**

Le prochain conseil municipal se tiendra le vendredi 16 décembre à 19h00 salle du conseil de la mairie. Ordre du jour sur le site de la mairie.

### **Conciliateur**

Le conciliateur de justice sera présent en mairie le mardi 20 décembre.

### **Congés commerçants**

Le salon Actuel Coiffure sera fermé du vendredi 23 au mercredi 28 décembre inclus.

La boulangerie sera fermée les 25 et 26 décembre et les 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Elle sera ouverte les samedis 24 et 31 décembre de 7h45 à 16h30.

### **Délégation des adjoints**

Avec l'élection d'un nouvel adjoint, les délégations ont été revues au sein du bureau municipal. Mireille LE PESSOT a en charge, l'environnement et le cadre de vie, la culture et le personnel ; elle a aussi délégation générale en l'absence du Maire. Bruno BACCON a en charge, la voirie et le protocole. Aurélié LE SAOUT a en charge, les affaires scolaires et la communication. Xavier LE GUEN a en charge, les bâtiments et les travaux. Nathalie CRENN a en charge, les affaires sociales et le centre de loisirs ; elle est aussi vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale. Marion ANDRÉ MORFOISSE a en charge, la vie associative. Rémy GUILLOU conserve les affaires générales ainsi que les finances et l'urbanisme.

### **Tarifs 2022**

Lors de la séance du mois d'octobre, le conseil municipal a revu les tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier. L'inflation se situe autour de 7%, mais pour soutenir les familles qui ont des enfants scolarisés à Plouisy, il a décidé de ne pas augmenter le prix des repas ni le prix de la garderie. Rappelons que le prix du repas est de 2,74€ pour un enfant. Pour la garderie le premier 1/4h de 7h15 à 7h30 coûte 0.37€, la demi-heure de garderie coûte 0.67€ et le goûter de 16H30 est facturé 0.67€.

Les autres tarifs municipaux non essentiels, augmentent de 7% et la location de la salle Lann Vihan (gratuite pour les associations communales) augmente de 10%. L'ensemble des tarifs est disponible sur le site internet de la commune dans le compte rendu du conseil municipal: <https://www.mairie-plouisy.fr/la-mairie-3/compte-rendus/comptes-rendus/>

### **Chiffres de la Direction générale des finances publiques**

La direction générale des finances publiques vient de nous faire parvenir le tableau de bord de l'année 2022. On constate ainsi que la population INSEE totale est de 2 257 (+ 24) dont 317 ont de 3 à 16 ans. La longueur de la voirie communale est de 63,630 km. La commune compte 940 logements soumis à taxe d'habitation (maintenant versée par l'Etat à la commune) et 56 logements sociaux. La commune compte 37 résidences secondaires.

### **Recherche de documents**

La municipalité est à la recherche de renseignements sur le lavoir situé sur la Place des Lavan-dières. Si vous possédez des photos, des documents, pour les plus anciens si vous avez connu et vu ce lavoir n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 96 43 83 11. Merci d'avance.

## Carte grise

L'intégralité des demandes liées à la carte grise est à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et UNIQUEMENT sur ce site ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture.

**ATTENTION !!!** Il existe d'autres sites frauduleux, dont l'apparence donne l'impression d'avoir à faire à un site gouvernemental, qui proposent les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût supérieur. Afin de vous informer correctement sur le prix réel de la carte grise, veuillez consulter la notice explicative disponible en mairie.

En cas de perte de votre certificat d'immatriculation, consultez les démarches. Si vous éprouvez des difficultés à effectuer votre demande sur le site officiel, vous pouvez vous tourner vers un garagiste agréé par la préfecture qui vous aidera pour vos démarches (Carte grise, démarches automobile ...).

## Visite aux doyens



Le vendredi 9 et le samedi 10 décembre les membres du CCAS ont rendu visite aux anciens de plus de 81 ans de la commune pour leur distribuer les colis de Noël garnis de douceurs. André OLLIVIER et Pierrette CALCINELLI les doyens de la commune ont reçu la visite de Rémy GUILLOU et Nathalie CRENN.



## Liaison douce et illuminations

Jeudi 8 décembre les élus, Mireille LE PESSOT, Bruno BACCON, Xavier LE GUEN, le responsable des services techniques, Stéphane LE SECH et les représentants de l'entreprise Colas se sont rendus sur le chantier de la liaison douce à Leur Min. Cette voie douce d'une longueur de 200m jusqu'en limite de Grâce est sécurisée par l'installation de potelets en bois. Les travaux coûtent 27 205.48 € TTC.



Les services techniques ont installé de nouvelles illuminations de Noël qui égayent les soirées plouisyennes.

## Amicale laïque



Le bureau de l'amicale vous remercie pour votre présence et votre participation au spectacle de magie. C'est un plaisir de pouvoir offrir tous les ans ce moment de bonheur aux enfants ! Rien ne serait possible sans l'investissement de bénévoles, pour une heure, pour une soirée ou pour une année, l'implication de chacun est essentielle ! Un grand merci à toutes les petites mains qui nous aident et au plaisir d'en accueillir de nouvelles lors des prochaines opérations !

En ce qui concerne les boules nous en avons vendu 307. Nous sommes très contents. Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous

## Rando Plouisy

DATE	LIEU RANDONNEE	Covoiturage	ORGANISATEURS
22 décembre	BOURBRIAC (Saint-Houarneau)	3€	MORANGE Bernard & ROUXEL J. Claude
29 décembre	RELACHE NOEL / 1er de l'AN		/

### Programme communautaire d'aide à l'amélioration de l'habitat

Guingamp-Paimpol Agglomération relance en 2023 un programme d'intérêt général (PIG « Energie & Adaptation ») en faveur de l'amélioration de l'habitat. SOLIHA Bretagne, association à vocation sociale, a été missionnée par l'Agglomération pour vous accompagner dans vos projets d'amélioration énergétique globale (MaPrimeRénov Sérénité), d'adaptation des logements à l'âge ou au handicap, ou encore la réhabilitation de logements dégradés. Cet accompagnement est proposé pour les résidences principales comme pour les logements locatifs, sous conditions.

Plus d'informations sur : <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/logement-transport/amelioration-de-lhabitat/>  
SOLIHA Bretagne est à votre disposition pour vous informer au téléphone au : 02 96 62 22 00 ou en permanence physique sur rendez-vous à ce même numéro à :

Bégard Centre Médico-social, 1 rue du dispensaire, 4ème mardi du mois de 10h00 à 12h00

Guingamp, Accueil de l'Agglomération, 3 rue Auguste pavie, 1er jeudi du mois de 10h00 à 12h00



### Ecole des mousses

Pourquoi rejoindre l'école des mousses ? Ouverte aux jeunes français de 16 à 18 ans, l'école des mousses permet à ceux qui en ont l'envie de s'engager tôt dans la Marine. Elle offre à ces jeunes un cadre de vie et une initiation rigoureuse au métier de marin militaire, pour en faire des matelots aptes à vivre et travailler en équipage sur des bâtiments de combat, des sous-marins, des bases de l'aéronautique navale ou des unités de fusiliers marins.

Conditions pour postuler : niveau d'étude 3<sup>ème</sup> ou 2<sup>nde</sup>, être de nationalité française, âge entre 16 et 18 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année d'entrée, être physiquement et médicalement apte, savoir nager, avoir l'accord parental.

Renseignements auprès du Cirfa de Saint Briec au 02.96.01.58.19 ou [cirfa-marine-saint-briec.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cirfa-marine-saint-briec.sec.fct@intradef.gouv.fr)

---

## État Civil

### Naissance :

- Lana BURLLOT née à PABU, le 4 décembre 2022

### Décès :

- Thérèse Jeanne MAZEVET née BUAN, décédée le 8 décembre à GUINGAMP

---

## Urbanisme

### Déclaration préalable accordée à :

- BOULAY Bruno – 16 résidence des Tilleuls – rajout d'une véranda à une construction existante



